



AU FIL DES JOURS

30 mai 2015

N° 102

AFJ est le bulletin interne d'informations commun à la Fédération Nationale des Associations de Retraités FNAR et à l'Union Française des Retraités, régime général UFR-rg (par simplification UFR),

AFJ vous est transmis avec 48 heures de décalage pour mieux vous informer sur l'évolution des négociations en cours dans l'important dossier AGIRC-ARCO et sur l'analyse qui en a été faite en Commission Retraite de la CFR le lundi 1^{er} juin.

RETRAITES

L'écart encore important entre les positions initiales du Medef et des syndicats sur la plupart des sujets en discussion explique que la réunion du 27 mai n'ait débouché que sur l'organisation d'une nouvelle réunion, le 22 juin, moyennant quelques réunions intermédiaires. Les gestionnaires s'efforceront de trouver un accord à cette date mais ils laissent déjà entendre que ne conclure qu'en octobre ne serait pas une catastrophe compte tenu de la date butoir du 31/12 qu'ils se sont eux-mêmes imposée.

L'enjeu global est de rééquilibrer les deux régimes d'ici 2020, le besoin de financement 2018 restant estimé à quelque 8,4 milliards d'euros pour l'ensemble, la date d'épuisement des réserves Agirc restant 2018.

Les deux marqueurs essentiels de cet affrontement restent les

positions très tranchées sur le refus du Medef d'augmenter les cotisations, d'une part, et le refus des syndicats d'un abattement sur les pensions, dégressif à partir de 62 ans, d'autre part. Sous réserve de confirmation, les décotes pourraient être de 22% pour les retraites prises dès 62 ans, de 17% pour celles prises à 63 ans, de 12 % pour celles prises à 64 ans et de 4% pour celles prises à 66 ans. La séance du 27 mai semble avoir néanmoins laissé entrevoir une éventuelle flexibilité du Medef sur les cotisations et une acceptation de principe par la CFDT d'une décote à condition que celle-ci ne dépasse pas 10%. Certaines positions se rapprocheront peut-être sur la base d'un donnant/donnant.

La fusion des deux régimes ne reste un sujet sensible que pour la CFE-CGC, au sujet du statut de l'encadrement. Cependant, la

confirmation d'un nouveau creusement des déficits en 2014 - 3,2 milliards d'euros pour l'ensemble des deux régimes - maintient une forte pression pour que soit rapidement décidé une fusion pure et simple ou de toute façon un transfert à l'Agirc d'une partie des réserves ARRCO.

Le Medef a abandonné son projet de modification des conditions de réversion.

Sous réserve de confirmation, les points Agirc et Arrco seraient modifiés sur la période 2016 à 2018, en novembre de chaque année au lieu d'avril, sur la base d'une sous-indexation de 1,5 point avec toutefois maintien de la clause plancher.

Adoptées, ces mesures consacreront une nouvelle aggravation de la discrimination public/privé.

MEDIAS

Christian Bourreau, interviewé par **France Info** le 26 mai à 12h30 sur l'idée du Medef d'introduire des abattements dégressifs sur les pensions Agirc-Arrco en cas de départs intervenant entre 62 et 66 ans, réagit très vivement : « discriminatoire », « scandaleux », « inacceptable », une fois de plus les salariés du privé vont être pénalisés ! »

EUROPE

Le 1er trimestre des activités de la Coordination Age France a été marqué par la finalisation de la réponse collective des membres à la consultation de la « société civile » prévue par les textes européens sur les « Programmes nationaux de réforme » (PNR) des pays. Cette procédure, dénommée « Semestre européen », car se déroulant au cours du 1er semestre, a été mise en place par les Etats membres en 2010. Elle est marquée par plusieurs étapes : en janvier, examen des perspectives de croissance de l'année ; puis le Conseil européen de printemps définit les orientations stratégiques ; en février et mars les Etats membres élaborent leur stratégie budgétaire sur le moyen terme dans leurs programmes dits de « stabilité et de convergence » et définissent les mesures à prendre (ex emploi, recherche, inclusion sociale...) qu'ils traduisent dans un PNR envoyé en avril à la

Commission européenne pour évaluation. En juin, la Commission élabore des « Recommandations » partant d'une analyse de la mise en œuvre des recommandations de l'année précédente associée à un examen des nouveaux PNR et des nouveaux programmes de stabilité et de convergence. Le Conseil européen de juin adopte formellement les recommandations qui guident les Etats membres dans la préparation et l'adoption de leur politique économique et budgétaire pour l'année suivante.

Ce processus global de coordination des politiques économiques et budgétaires est l'outil de gouvernance de la stratégie dite « Europe 2020 ». On voit que c'est un dispositif contraignant dont il ne faut pas manquer les étapes, d'autant plus qu'il se répète rapidement : à peine sorti d'un PNR on doit se préparer au suivant !

Les membres français de AGE , sous l'impulsion d'un petit

groupe animé par Alain le Meur (« Amitiés Lafarge »), ont apporté leur contribution dans la phase de l'élaboration en produisant pour la 3eme année consécutive un document de 20 pages traduit en anglais pour en faciliter la diffusion (voir sur le site de AGE les 2 versions : age-platform.eu) adressé fin février, bien en amont du processus de consultation, au Secrétariat Général des Affaires européennes rattaché au premier ministre.

Une synthèse de 3 pages de notre contribution collective figure en annexe du rapport français (171 p + annexes) publié par le gouvernement le 11 mai. Elle apparaît avec celle du Comité national de lutte contre l'exclusion (CNLE), du CESE, de l'AMF et d'autres associations de maires, des organisations syndicales salariées qui ont apporté une contribution (CFE-CGC, CFDT, CGT, FO), du MEDEF et de l'UNAPL. Le « programme de stabilité » du gouvernement (88 pages) a été publié au même moment.

SANTÉ

21/05 Commission Santé de la CFR

La commission santé de la CFR a tout d'abord fait le point sur les actions en cours:

- discrimination par l'âge pour la couverture complémentaire santé des retraités, plusieurs contacts sont établis avec des parlementaires,

- l'opportunité d'exprimer notre inquiétude sur le transfert des déficits des comptes sociaux vers la CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale) et leurs conséquences pour les générations futures.

SANTÉ (suite)

La commission a ensuite fait un point détaillé sur le projet de loi de santé adopté par l'Assemblée Nationale, préalablement à son examen par le Sénat à l'automne prochain : mesures votées et leur évolution par rapport au projet initial, principaux impacts sur la vie courante de l'application progressive du tiers-payant, les mesures en matière de prévention, de démocratie sanitaire, l'organisation territoriale de l'offre de soins...

Il apparaît clairement que cette loi marque un tournant sur la place des médecins dans notre système de santé, qui est sans doute à l'origine de leurs inquiétudes exprimées lors des actions de contestation initiées par leurs organisations syndicales.

La majeure partie des travaux a ensuite été centrée sur l'analyse, à partir d'une note particulièrement documentée et approfondie, des enjeux de l'assurance maladie complémentaire des retraités.

La donne dans ce champ d'activité va être bouleversée par les effets de la généralisation au 1er janvier 2016 de l'AMC (Assurance Maladie Complémentaire) au bénéfice des salariés du secteur privé dans le cadre de l'ANI (Accord National Interprofessionnel). L'obligation pour les entreprises de proposer à leurs salariés une couverture complémentaire sur la base de contrats collectifs va certainement se faire au détriment des contrats individuels, de ceux des retraités en particulier !

Il pourrait être opportun que la CFR s'empare de cette question et engage des actions d'envergure au bénéfice de la défense des intérêts des retraités, dans un contexte où leurs besoins de couverture appropriée dans le domaine de la santé évoluent, du fait du vieillissement notamment.

La commission a décidé que la prochaine réunion fixée au 24 septembre 2015 sera entièrement consacrée à la poursuite de l'examen de ce dossier, afin de faire des propositions concrètes d'actions. La CFR est sans doute la seule organisation de retraités en capacité de prendre des initiatives sur ce thème !

27/05 Le CISS rencontre Nicolas REVEL, Directeur général de la CNAMTS

Le nouveau directeur général en place depuis 6 mois a tenu à rencontrer le Conseil d'Administration du CISS. Cette réunion de 2 heures a permis un échange animé.

Monsieur Revel a deux priorités : l'accès aux droits et aux soins et la maîtrise médicalisée des dépenses.

Sur le premier point, il note que 28 à 40 % (suivant les régions) des personnes pouvant prétendre à la CMU-CMUC (Couverture Maladie Universelle – Couverture Maladie

Universelle Complémentaire) n'y ont pas recours. Le pourcentage est supérieur pour l'aide à la complémentaire santé (ACS). Un de ses objectifs est de réduire les taux tout en luttant contre la fraude. Il souhaite que les caisses travaillent sur des dossiers individuels plutôt que de gérer « administrativement » ces aides.

Sur le second point, il pense que les progrès médicaux sur un certain nombre de pathologies vont être spectaculaires (pour le cancer en particulier), mais coûteux ; un choc financier nous

attend d'ici à 10 ans. Il faudra donc rééquilibrer les dépenses.

2016 sera l'année de la renégociation de la convention avec les médecins, belle perspective sur laquelle il faudrait l'opinion du CISS

Enfin, sur le médico-social, Monsieur Revel pense qu'il faut prévoir plus de soins dans les EHPAD. Pour lui, la gériatrie est la spécialité de l'avenir !

AUTONOMIE

06/05 Groupe Autonomie de la CFR

Le groupe Autonomie s'est réuni à Paris au siège de la Confédération. Après un rappel de l'audition du 19 février au Sénat où des représentants de la CFR ont pu présenter leurs observations sur le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, le groupe a pris acte que, vraisemblablement, le texte ne sera définitivement adopté par le Parlement qu'au mois de juillet.

Le groupe considère qu'il conviendra d'être extrêmement vigilant sur le contenu des projets de décrets qui accompagneront la Loi.

Il sera également suggéré au Bureau de la CFR de mettre l'accent prioritairement sur l'amélioration de l'APA en établissement qui à l'origine devait intervenir en 2016, mais pour laquelle actuellement il n'est pas fixé de date de mise en œuvre. Or l'érosion constatée et à venir des pensions de retraite rend celle-ci d'autant plus urgente.

Le groupe se propose lors de sa prochaine réunion de rapprocher l'évolution des coûts de séjour en établissements de celle des pensions.

04/05 CNSA: présentation du portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

La CNSA a présenté au cabinet de la Ministre et au comité de rédaction ce nouveau portail officiel avec des renseignements fiables. Ce sera le portail d'information pour apporter des réponses aux questions sur la perte d'autonomie le plus souvent posées par les personnes âgées et leur entourage. Ce portail sera ouvert le 4 juin prochain

ACCESSIBILITE

27/05 Journée nationale d'action pour l'accessibilité

Le sujet porté par les associations de personnes en situation de handicap concerne les personnes âgées. La FNAR participe à un collectif qui se bat pour que l'ordonnance préparée par le gouvernement en vue de prolonger la période d'adaptation des bâtiments soit amendée pour revenir aux principes de la loi de 2005 sur le handicap. Des manifestations ont eu lieu devant le Sénat et l'Elysée, ainsi qu'en province, le 27 mai mais les sénateurs font la sourde oreille. Le collectif poursuivra son action.

Voir le communiqué en annexe.

A... COMME ASSOCIATIONS

LE 09/04, FORUM DE L'ACS BULL

Devant une très nombreuse assistance et après l'ouverture de son 32ème Forum par son Président Jean-Claude CLAUDEL, l'ACS BULL avait invité à l'Espace Reuilly à Paris Christian Bourreau, Président de l'UFR-rg, qui a évoqué l'image des retraités et leur utilité dans la société. Puis c'était au tour de Roger Barrot, Président de la FNAR, de présenter l'action de nos fédérations et de traiter des grands dossiers du moment : la retraite et l'état des négociations en cours sur l'Agirc-Arrco, la santé et la problématique de l'assurance complémentaire, puis des supports de communication dont le Courrier des Retraités et, enfin, des outils de calcul des retraites et de réversion mis à disposition des associations pour répondre aux besoins de leurs adhérents. François Bellanger, Président d'honneur de la CFR, était également présent et a pu apporter des réponses à quelques questions posées sur la fiscalité. Un Forum qui s'est déroulé, comme d'habitude, dans une ambiance musicale avec la participation d'un groupe péruvien.

LE 09/04, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARSGT (GROUPE TOTAL)

Roger Barrot, Président de la FNAR, et François Bellanger, Président d'honneur de la CFR, étaient les invités de l'Assemblée générale de l'Association des Retraités des Sociétés du Groupe Total dans les locaux du Lycée Jean Drouant à Paris. Accueillis par Jacques de Naurois, Président de l'association, Patrice Béraud-Dufour, Secrétaire général et Jeanne Admirand, Administrateur de la FNAR, représentante de l'association et devant une nombreuse assistance (plus de 500 personnes étaient présentes ou représentées), François Bellanger a évoqué les actions conduites par la CFR et leur développement dans les médias. Roger Barrot a traité de l'actualité relative aux retraites et à la santé et a terminé son propos en insistant sur l'impérieux besoin de développer les effectifs des associations afin de peser plus fortement sur les décisions qui concernent l'ensemble du corps social des retraités.

22/04 Assemblée Générale de l'ALDIPRA

L'Assemblée Générale de l'A.L.D.I.P.R.A. (Association Lorraine de Défense des Intérêts des Préretraités, Retraités et Assimilés) s'est tenue à la Salle des Fêtes de Neuves-Maisons, commune de la banlieue de Nancy. Une soixante d'adhérents (sur 800 environ) étaient présents. On a regretté la présence, habituelle les autres années, du Maire de Neuves-Maisons et du député de Meurthe-et-Moselle qui n'ont pas répondu à l'invitation. Christian BOURREAU, Président de l'UFR, a rappelé les revendications actuelles de l'UFR : reconnaissance officielle de la Fédération, problème de la barrière de l'âge de 60 ans, tarification des Complémentaires Santé, situation des Régimes AGIRC-ARRCO.

Une vaste opération « marketing » avait été lancée : tous les adhérents non abonnés au « Courrier des Retraités » ont reçu, gracieusement le numéro du 1^{er} trimestre 2015 à titre informatif, accompagné d'une lettre explicative et d'un bon de commande. A ce jour, une vingtaine d'abonnements a été demandée. On en espère davantage.

Le pot de l'amitié a clôturé cette réunion.

A... COMME ASSOCIATIONS (suite)

03/05 Assemblée générale du Comité 29 (l'UFR Finistère)

L'AG ordinaire s'est tenue au restaurant « Le Roudou » à Fouesnant en présence de 35 participants et de deux invités : Christian Bourreau, président de l'UFR, et Yvon Porlodec, représentant local de la FNAR, avec lequel le comité 29 entretient des contacts très étroits.

A l'issue de l'AG, un déjeuner a réuni les participants dans une ambiance très chaleureuse.

20/05 Assemblée générale de l'Association des retraités d'Air France (ARAF)

Sylvain Denis, administrateur de l'ARAF, a présenté les trois thématiques sur lesquelles travaillent la FNAR et la CFR : les retraites, la santé, la perte d'autonomie. Il a demandé que des volontaires se manifestent pour venir travailler sur ces dossiers.

L'ARAF souffre également d'une certaine désaffection des "jeunes" retraités. Le développement est une obligation qui se manifeste dans toutes les associations membres.

Du 21 au 23 mai Congrès de la CNRM

Le 85e Congrès de la CNRM (Confédération Nationale des Retraités Militaires) qui fêtait également son 120e anniversaire, a eu lieu cette année au Futuroscope à Jaunay Clan près de Poitiers. Le thème du Congrès, qui était « Réussir son avancée en âge », a accompagné les échanges et réflexions de ces trois journées qui ont rassemblé plus de 180 personnes. Près de 75% des Associations de Retraités Militaires (ARM) étaient représentées et ont largement participé aux travaux des ateliers et des réunions plénières. A l'occasion des réunions du CA, du Bureau National et de l'Assemblée Générale, les mandats de Charles BERDER (Président), Evelyne LEGLAYE (Vice-Présidente chargée des Veuves) et François JACQUET (Vice-Président) ont été renouvelés pour 3 ans.

Prochaine parution le 1er juillet 2015

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités » qui vous informera des dernières nouvelles sur les problèmes de retraite et autres articles variés sur des sujets intéressants les retraités.

-5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou la FNAR
-10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS